Morlaàs, le 28 janvier 2026

Vincent Laporte,
Aux
Membres du Conseil Municipal des Enfants

Affaire suivie par : Vincent LAPORTE – animateur jeunesse - 06.62.15.42.87 – conseil-jeunes@mairie-morlaas.fr

OBJET : Compte rendu CME du 21 janvier 2026

- élus présents : Mme Constant Marie-France (Adjointe au Maire et déléguée aux Associations, au Sport et à la Jeunesse, en charge du CME) / M. Cazanave dit Berdot Pierre (conseiller Municipal et membre de la commission Culture et Vie associative) / Mme Granget Delphine (conseillère municipale et membre de la commission Vie associative, Education et Jeunesse).

- élus excusés : Mme Vallecillo Sophie (déléguée à la Culture) / Yves Lacoste (conseiller municipal aux commissions Cadre de vie et Culture) / Mme. Dumec Valérie (conseillère défense et membre de la commission Cadre de vie)

- 8 conseillers présents :
Joris Schlicklin / Antonin Couloume / Milan Teixugueira de Castro / Victoria Vannetzel Jadas / Ignacio Tyrse-Blaise / Louka Agulo Soubielle / Navid Rehoune / Laly Tourenne.
 - Excusés : Leny Verquere / Charlotte Cazé

Introduction de la séance par M Laporte :

Présentation de l'ordre du jour.
Lecture du compte rendu de la matinée « partenariat avec la résidence l'Arrayade » du 17 décembre 2025.

Retour sur la journée du 17 décembre 2025 :

Les membres du CME ont beaucoup apprécié cette matinée au cours de laquelle ils ont pu mettre en place des activités avec les résidents.
Les gâteaux, crêpes et cookies apportés par les enfants ont été très appréciés par toutes les personnes présentes.
Des échanges et une complicité ce sont rapidement mis en place entre ces deux générations.
Un chant de Noël a parfaitement conclu cette matinée joviale et festive.

Travail sur le projet Ludothèque :

Ludothèque : Définition : équipement culturel qui met à disposition des jeux pour toutes tranches d'âges.

Présence de Mme Chollet Lydia qui travaille à la bibliothèque et qui est chargée de mettre en place et faire vivre la ludothèque.
Mme Constant annonce aux membres du CME que Lydia est là pour expliquer ce qu'est une ludothèque. Elle leur explique que tous les types de jeux peuvent y être trouvés. (Baby-foot, vélo, jeux de société …)
Mme Chollet explique le fonctionnement et les différentes opérations pour la mise en place d'une ludothèque.
Avant l'ouverture au public plusieurs opérations sont à prévoir :

- Mettre en place un règlement intérieur
- Faire l'inventaire du contenu de chaque jeu
- Renforcer les jeux
- Décider si les jeux sont proposés uniquement sur place ou s'ils peuvent être prêtés (possibilité d'évolution)

Une animation avec les membres du CME sera mise en place afin de lancer le projet.

Il a été défini que deux tranches d'âges seront concernées pour la mise en place dans un premier temps :

- 0-5 ans et 6-10 ans.

Mme Chollet demande aux jeunes conseillers s'ils ont des idées de jeux.
Propositions des conseillers :

0-5 ans : croque-carottes, mistigri, ma première bataille, acrobate, Kapla, cubes, tapis de jeu, puzzle …

6-10 ans : bataille navale, Uno, puissance 4, jeux de petits chevaux (mallette multi-jeux), Mille Bornes, Monopoly, labyrinthe, le chat et la tour, tactile, mystères de pékin, réveille pas papa, Mirobolo

Il faudra se renseigner auprès de la Friperie et du Secours Catholique s'ils peuvent nous faire don de jeux.

Travail sur le projet « concours de cuisine »

M. Laporte doit rencontrer Mme Audin Glaive le mercredi 28 janvier afin de définir la mise en place de cette journée, une date a d'ores et déjà été définie avec le lycée hôtelier en fonction des disponibilités des plateaux cuisine.
Le concours aura lieu le mardi 7 avril.

Mme Constant clôture la séance.

La prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants se déroulera le mercredi 25 février de 10h à 11h30 à la mairie.

En remerciant l'ensemble des conseillers et des élus pour leur présence et leur implication, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

L'élue et l'animateur du CME,

Marie-France Constant et Vincent Laporte